



Fonds Energie Solaire et de Cuisson (FESEC)

Manuel des Subventions de Démarrage et de Croissance

Annexe D-2 Montants des subventions CEP

**Bujumbura, Burundi
Juillet 2023**

PILIER 2 CUISSON ECONOMIQUE ET PROPRE (CEP)

SUBVENTION DE DEMARRAGE

Le FESEC financera les activités qui serviront à lancer ou augmenter la production ou la vente des foyers éligibles. Les activités éligibles comprendront, entre autres :

- Location de terrain pour la production des foyers éligibles ;
- Location des moyens de transport et d'autres moyens logistiques de commercialisation des foyers éligibles ;
- Acquisition d'équipements de production des foyers éligibles ;
- Construction des fours industriels dans les ateliers de fabrication ;
- La publicité et la communication médiatique pour promouvoir les foyers éligibles et former les utilisateurs ;
- Soutien à l'achat des matières premières par les producteurs ;
- Cofinancement de l'importation par les distributeurs des foyers éligibles avec le paiement en devise au fournisseur, pour les types de technologies qui ne sont pas produits localement (un montant maximum de USD 50 000 financé par le FESEC avec un minimum en nombre de produits à 500 unités et la subvention jusqu'à 70% du prix FAB dans les limites du montant maximum) ;
- Développement des « kits de démarrage » pour la vente, incluant des prospectus, du matériel publicitaire, des tréteaux, parasols, pavillons mobiles etc. ;
- Financement partiel ou complet des salaires des personnes / rôles clés dans les entreprises éligibles. Ces personnes devront dédier un pourcentage significatif de leur temps au projet financé par la subvention ;
- Formation à l'entrepreneuriat pour les anciens et les nouveaux vendeurs ;
- Mise en place des formations spécialisées dans les centres de formation techniques ;
- Tests d'économie de combustible réalisés au Burundi ;
- Frais de dédouanement pour l'équipement, matériel et les produits importés ;
- Les outils de suivi des opérations ;
- L'acquisition ou construction des infrastructures (entrepôts, hangars, etc.) ;
- Mise en place des instruments de sauvegardes environnementales et sociales prescrits ;

Niveau de cofinancement prévu en fonction du montant de subvention de démarrage demandé

% du cofinancement	Montant demandé par bénéficiaire, BIF	Montant financé par le FESEC, BIF
Jusqu'à 90	Jusqu'à 50 millions	Jusqu'à 45 millions
Jusqu'à 70	De 50 à 100 millions	Jusqu'à 70 millions
Jusqu'à 50	Plus de 100 et jusqu'à 400 millions	Jusqu'à 200 millions

SUBVENTION DE CROISSANCE

Le FESEC couvrira les coûts pour les activités qui permettent de gagner en efficacité et d'augmenter la production ainsi que les ventes des foyers éligibles :

- Acquisition de l'équipement pour l'automatisation d'une partie de production ;
- Acquisition de l'équipement pour augmenter les capacités de production ;
- Importations des matériaux de production ou des produits éligibles pour distribution avec le paiement en devise au fournisseur ;
- Développement du réseau de vente ;



Manuel de subvention de Démarrage et de Croissance Annexe D-2 Montant des subventions CEP



- Financement partiel ou complet des salaires des personnes / rôles clés dans les entreprises éligibles. Ces personnes devront dédier un pourcentage significatif de leur temps au projet financé par la subvention ;
- La publicité et la communication médiatique pour promouvoir les foyers éligibles et former les utilisateurs ;
- Formation des agents de vente et du personnel des bénéficiaires ;
- Système de maintenance et d'entretien de l'équipement de production ;
- L'acquisition ou construction des infrastructures (entrepôts, hangars, etc.) ;
- Logiciel et les outils de suivi des opérations ;
- Mise en place des instruments de sauvegardes environnementales et sociales prescrits.

Niveau de cofinancement prévu en fonction du montant de subvention de croissance demandé

% du cofinancement	Montant demandé par bénéficiaire, BIF	Montant financé par le FESEC, BIF
Jusqu'à 90	Jusqu'à 100 millions	Jusqu'à 90 millions
Jusqu'à 70	De 100 à 200 millions	Jusqu'à 140 millions
Jusqu'à 50	Plus de 200 et jusqu'à 800 millions	Jusqu'à 400 millions